

# Ecausseville : l'avenir du hangar à dirigeables en suspens

Tout le monde s'accorde à dire que le hangar à dirigeables d'Ecausseville est un site formidable. Malheureusement aujourd'hui, il est totalement fermé au public. « Il est urgent d'écrire un nouveau chapitre », s'impatientent les Amis du hangar qui l'ont entretenu avec passion ces dernières années. Son propriétaire, l'association franco-américaine des aérodromes normands, a quant à elle, conclu un accord de principe avec la communauté de communes de Montebourg pour le céder à cette dernière. Ce qui au moins contribuerait à la sauvegarde de ce bâtiment exceptionnel.

## Des occasions manquées

Domage ! « Nous avons eu des contacts avec Jean-Louis Etienne qui aurait été prêt à venir ici pour abriter le dirigeable russe qui lui servira à aller au pôle nord pour mesurer l'épaisseur de la banquise en mars prochain... » Seulement voilà, faute de travaux, qui consistaient notamment à lui restituer une porte d'accès aux bonnes dimensions, le hangar d'Ecausseville n'est pas prêt. Et pour permettre au très médiatique scientifique de préparer son expédition, le conseil général de Lorraine a voté la construction d'un bâtiment spécifique pour un million d'euros. « Alors que nous

avons tout ici ! », déplore Philippe Belin. Les occasions manquées comme celle-ci, qui aurait permis de braquer les projecteurs sur le Cotentin, énervent le président de l'association des Amis du hangar. « Ca me donne des boutons parce que ça n'avance pas ! » Depuis quelques années, avec lui, un tout petit groupe de passionnés défriche, fouille, entretient ce site exceptionnel pour le rendre présentable. Il l'anime aussi en organisant par exemple des portes ouvertes (ndlr : pour des raisons de sécurité, le site est néanmoins actuellement fermé). Tout ça avec peu de moyens (même si les collectivités ont notamment apporté l'eau et l'électricité) et un sens de la débrouille et un enthousiasme qui forcent le respect.

Mais aujourd'hui, « nous sommes à bout de souffle ! », lance Jacques Hochet, un autre mordue. C'est que, comme sœur Anne, ils ne voient toujours rien venir des restaurations tant attendues. « Il y a urgence à ouvrir un nouveau chapitre, on a déjà perdu assez de temps et le monde du dirigeable moderne évolue très vite », souligne Philippe Belin.

## Différents projets pour son exploitation

Fin 2005, les Amis du hangar ont pris le taureau par les cornes et ont demandé à un privé, Jean Thyard, de bâtir un projet avec eux. Un projet ambitieux mais selon eux pas du

tout impossible à réaliser : « La restauration du hangar peut être évaluée à près de 4 millions d'euros mais comme c'est un site classé il y aurait une partie de subventions, quant au reste, il pourrait être obtenu par la création d'une société d'exploitation chargée d'organiser des salons professionnels, des expositions, des événements, des spectacles. » Piste d'ULM et de petits avions, aéro-club, initiation à l'aéronautique en lien avec l'abbaye de Montebourg, musée, atelier de maintenance... les idées ne manquent pas pour rapporter des sous et faciliter l'autofinancement. A condition que 40 000 visiteurs soient accueillis en moyenne sur le site chaque année.

Pas si simple, déclare Jean d'Aigneaux. S'il reconnaît bien volontiers « le grand mérite des Amis du hangar », le président de l'association franco-américaine des aérodromes normands de la 9<sup>e</sup> US Air Force, propriétaire des lieux, est beaucoup plus circonspect sur le projet qu'ils défendent. En tout état de cause, pour lui, l'urgence est d'abord et avant tout la sauvegarde du hangar. « Le sauver et le maintenir dans un état correct, c'est déjà très bien, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il y a quelques années nous avons obtenu son classement aux Monuments historiques. Ensuite, nous pourrions songer à l'ouvrir aux professionnels et aux animations diverses... », observe-t-il. Et il ajoute, si par hasard on le taxait d'immobilisme : « J'ai déjà moi-même eu l'occasion de faire quelques démarches puisque j'ai notamment rencontré des représentants de la société Zeppelin qui n'ont pas donné suite, mais le hangar pourrait servir à l'entretien d'aéronefs, c'est une des pistes possibles. »

## La communauté de communes approchée

En attendant, il sait que des travaux de sécurisation sont nécessaires (toiture et pose d'un filet qui pourraient en partie être financés par la Drac et le conseil général) et que l'avenir d'une telle infrastructure ne peut être assuré par une association seule. « C'est la raison pour laquelle je me suis récemment rapproché de la communauté de communes de Montebourg », explique Jean d'Aigneaux. « Nous avons fait un calcul précis pour voir comment nous pourrions lui transmettre le hangar. A l'heure qu'il est, je ne suis pas inquiet, je pense que l'affaire pourra se faire tranquillement. Nous ferons en fonction des possibilités,



C'est l'association franco-américaine des aérodromes normands de la 9<sup>e</sup> US Air Force présidée par Jean d'Aigneaux (au centre) qui est l'actuel propriétaire du hangar. Elle pourrait le céder à la communauté de communes de Montebourg.

dans le temps qu'il faudra... », conclut-il.

Christian Prime, président de la communauté de communes résume : « J'ai eu en effet une première rencontre avec Jean d'Aigneaux au printemps dernier et nous avons évoqué ensemble l'idée d'une cession à la communauté de communes en fonction de certaines conditions (reprise de l'emprunt et travaux de mise en sécurité pour une somme globale évaluée à 60 000 à

70 000 euros), j'ai réuni mon bureau début septembre, il est d'accord, à condition que nous sachions exactement à quoi nous nous engageons, j'ai donc fait les démarches auprès de l'administration et voilà où nous en sommes actuellement ».

Un président qui parallèlement a aussi été contacté par les Amis du hangar et par Jean Thyard. A ce sujet l'élu est très clair : « La communauté de communes n'a absolument pas la capacité finan-

cière à répondre au projet qu'ils nous ont présenté, nous ne sommes pas le bon partenaire pour cela, mais j'insiste, cela ne remet pas en cause pour nous le principe d'acquisition qui permettrait au moins de mettre le site dans un état d'exploitation satisfaisant ! ».

Décus, les Amis du hangar ont écrit à Jean-François Le Grand pour lui demander rendez-vous...

Corinne GALLIER



Le hangar à dirigeables d'Ecausseville : 150 mètres de long, 30 mètres de haut, une largeur à la base de 40 mètres. Un bâtiment qui est classé aux Monuments historiques depuis quelques années.

## carte cotentin



ENTRE NOUS...  
LA FIDÉLITÉ,  
ÇA COMPTE...

Du 7 au 18 novembre 2007

PAYEZ AVEC  
VOTRE Carte Cotentin  
ET GAGNEZ !\*...

Dotation de 5000 euros  
plus de 140 gagnants\*

Retrouvez  
vos commerçants  
Carte Cotentin  
sur [www.carte-cotentin.com](http://www.carte-cotentin.com)

\* Sans réserve de participation au tirage au sort  
parmi les tickets Carte Cotentin - Voir conditions au magasin.

### Votre carte offerte

par vos commerçants  
adhérents à l'association  
Carte Cotentin

### Votre nouvelle cagnotte

Vous cumulez en euros  
un pourcentage du  
montant de vos achats

### Votre fidélité récompensée

Avec l'ensemble de  
vos gains, vous achetez  
ce qu'il vous plaît !...